

Association Vélo

5, avenue Collignon

31200 Toulouse

Tel : 05 34 30 94 18

Courriel : toulouse@fubicy.org



Pour le développement du cyclisme urbain

COMPTE-RENDU CA du 18 décembre 2007

Présents : Michel Thibal, Jean-Claude Coustel, Christian Clerc, Guillaume Crouau, Sophie Valcke, Julien Savary, Christian Clerc, Bernard Coquille, Bernard Cély.

1. Mise à jour de la carte des pistes cyclables de la CAGT :

17 cartes mises à jour (sur 25) ont été remises à Blaise Delmas de la CAGT ; manque de volontaires pour faire la mise à jour du côté de Fenouillet, St-Orens, etc. La nouvelle carte sortira en juin 2008 avant le Fil Vert.

2. Don du sang :

L'Association des donneurs du sang de GAP parraine deux cyclistes qui feront un tour de la France et qui passeront à Toulouse mi-octobre. Ils souhaitent qu'on leur fasse de la pub lors de leur passage. Bernard Cély s'occupe de l'action.

3. Bilan de la rencontre bimestrielle mairie du 12/12 :

Voir le compte-rendu très complet de Julien. Julien est plutôt impressionné car la mairie semble attaquer des gros morceaux : passage de la rocade et échangeur vers le lycée du Mirail, Grand Rond, avenue de Muret, plusieurs grands axes routiers (changement de politique). Déception cependant pour la piste du canal du midi (pas d'éclairage, problème pour la réfection de certaines parties à cause du chanvre du platane), l'allée Charles de Fitte (pas de couloir de bus, aménagement des contre-allées), les contresens cyclables, et concernant l'application de la nouvelle politique des ronds-points (plus de pictogrammes vélo parallèle au passage piéton qui n'étaient pas règlementaires ; en théorie, les cyclistes devront mettre pied à terre et traverser en piéton). La peinture des bandes cyclables ne se fera pas en une fois pour des raisons budgétaires.

4. LMSE :

Pas grand chose de nouveau. La LMSE a fait la une de l'AG des Amis de la Terre. Probablement encore au stade de l'étude d'après les informations qu'a pu obtenir Jean-Claude. A noter : 23/01 à 12H00 : rassemblement Amis de la Terre anti-LMSE, place du Capitole.

5. Maison du Vélo (MdV) :

- Guillaume a eu des contacts avec Claire Maton pour la vélo-école. La première balade pédagogique a été reportée à plus tard. Il manque cependant un leader pour l'action.
- AYAV : Alice et quelques jeunes d'Unicité montent un projet intéressant, en interaction avec Christian.
- Remarques de Bernard sur l'Atelier d'accompagnement/initiation à la réparation : « L'atelier n'est pas encore complètement terminé. Première ouverture pour le 16.01.08 dans le but de roder le service. Inauguration avec la MDV courant mars, comme prévu. L'atelier vélo a coûté moins de 200 € ! Recherche systématique de l'économie.

Depuis plus de 25 ans, l'Association Vélo a pour but de promouvoir, sécuriser et faciliter la pratique du vélo dans l'agglomération toulousaine.

<http://toulouse.fubicy.org> Permanences : Mercredi 17h30 à 19h30 – Vendredi 9h30 à 11h30



Pour le développement du cyclisme urbain

Nous avons très souvent des demandes quant à l'ouverture de cet atelier. Il serait de bon goût de voir de temps en temps des membres de l'association !

Les travaux de la MDV nous ont beaucoup accaparés - il fallait s'occuper des 8 jeunes depuis le lundi 03.12.07. Bonne équipe mais aucune préparation pour accueillir ces jeunes qu'il fallait diriger. José DIAZ a été et est indispensable. Il semble, là aussi, plus que léger, d'envoyer ces jeunes sur un chantier sans prévoir l'intendance et l'encadrement. Problèmes financiers : il semble que le montage soit très particulier et surtout, il aurait été judicieux de faire appel aux adhérents bien plus tôt. Il manque un vrai pilote dans l'avion. Aucun plan de travail et d'installation. Les travaux à cette MDV, depuis un an, semblent avoir été faits, sans discernement. Beaucoup de retards qui auraient pu être évités. Installation électrique - distribution de l'eau - ligne téléphonique - distribution des emplacements, les ouvertures non fermées aux pigeons, laxisme évident dans la conception du projet, etc.

Le vendredi 14.12 la BN s'est terminée à la MDV pour visiter l'atelier Vélo. Des boissons chaudes ont été offertes - chocolats - café - thé. Bonne ambiance d'ensemble où ont été présentés le groupe de jeunes. Anniversaire d'un enfant - la mère a fourni boissons et gâteaux. En projet une expo de jeunes enfants sur leurs vélos. Ce jour un jeune, Mathieu ALLAIN est venu toute la journée pour travailler sur un vélo dans le but de se perfectionner.

Les prévisions : A priori la situation semble critique quant aux finances de la MDV. Toutefois, l'atelier vélo est ce qui pourra inciter les investisseurs à prendre au sérieux l'avenir de la MDV si le dossier est défendu dans ce sens. Jusqu'à ce jour, il n'y avait rien de concret à présenter à ces investisseurs. Le restaurant devrait suivre dans la foulée. On pousse à la roue. Tout est lié ! La volonté de réussir se doit d'être active. A chacun de prendre des initiatives. »

- 5 Euros d'adhésion à la Maison du Vélo sont demandés aux personnes désirant avoir droit aux services d'accompagnement/initiation à la réparation.
- Bernard a l'intention d'écrire une lettre à Carssac, vélociste, expliquant le but de l'atelier. Julien est opposé au principe de la lettre car c'est donner plus d'importance au différent qu'il en a en fait.
- La MdV manque d'organisation et de vraie structure associative. Trop d'actions reposent sur les épaules de la seule salariée ; il y a maintenant le projet de créer des commissions ce qui serait une bonne chose. Il y a aussi des problèmes financiers : 40 000 Euros de dettes. En conséquence, la banque refuse de payer la partie du salaire d'Alice complémentaire à la partie payée par le Conseil Régional ce qui fait que cette partie (80%) n'est pas versée non plus. Le président et le trésorier sont pénalement responsables.
- Le montage financier initial se basait sur 3 subventions dont une, celle du Conseil Régional, ne s'est pas concrétisée. Il y eu récemment un mauvais entretien entre Jean Roucaud et le CR qui a reconfirmé sa volonté de ne pas subventionner la MdV.

Depuis plus de 25 ans, l'Association Vélo a pour but de promouvoir, sécuriser et faciliter la pratique du vélo dans l'agglomération toulousaine.

<http://toulouse.fubicy.org> Permanences : Mercredi 17h30 à 19h30 – Vendredi 9h30 à 11h30



Pour le développement du cyclisme urbain

Movimento aurait revendu des vélos qui aurait été subventionnés par le Conseil Régional, ce qui pourrait expliquer que le Conseil Régional ne veut pas financer la MdV. Il se peut qu'on ait + de financement s'il y a un changement de majorité à la mairie.

- Selon Bernard, il a aussi manqué de suivi durant les travaux effectués par l'architecte et personne n'était là pour vérifier.
- Possibilité de projet concurrent par la Maison de la Mobilité.
- Il faudrait confirmer la volonté de Movimento de venir s'installer la MdV (location longue durée).
- La MdV est à la recherche d'un nouveau président. Guillaume et Jean-Claude ont décliné.

6. Demande d'expertise en garage vélo :

Il y a une réunion à la Maison de la Mobilité le mardi 12 février de 12h à 14h pour proposer des solutions pour l'aménagement en garage à vélo de Labège. Bernard se porte volontaire; il propose d'associer José.

7. Dossier pour les élections municipales :

Bon travail effectué mais le dossier constitue trop une liste à la Prévert ; il manque d'idées directrices. Le questionnaire établi par la com permet une réflexion plus générales sur les axes majeurs de développement. Sophie revoit le dossier ce week-end et on itère par courriel jusqu'à la rentrée de janvier.

8. Convention de partenariat mairie de Toulouse :

La proposition initiale de JC de monnayer nos services (à part le local nous n'avons pas de subvention de la mairie) n'est pas retenue. (NB : il y a une autre convention entre l'association vélo et la CAGT : mise à jour de la carte des pistes de l'agglomération contre fond cartographique). A la place, Julien propose deux ajouts, l'un pour citer la Maison du Vélo (rajout de "notamment dans le cadre de la Maison du Vélo." à la fin de l'avant-dernier paragraphe) et l'autre pour se positionner comme collaborateur dans l'action VélôToulouse (rajout d'un paragraphe à la fin : «L'Association et la ville de Toulouse collaboreront pour le développement du système de vélo en libre service. »). Ces deux propositions de Julien sont acceptées. Jean-Claude se charge d'envoyer les propositions à Florian.

9. Commission environnement du Conseil Général :

L'association était présente ; rien de spécial, C. Raynal est apprécié dans son rôle.

10. Grand Contournement :

Florian sera jeudi à la réunion de clôture de la consultation publique.

Depuis plus de 25 ans, l'Association Vélo a pour but de promouvoir, sécuriser et faciliter la pratique du vélo dans l'agglomération toulousaine.

<http://toulouse.fubicy.org> Permanences : Mercredi 17h30 à 19h30 – Vendredi 9h30 à 11h30



Pour le développement du cyclisme urbain

11. Antenne :

- Les antennes sont considérées autonomes pour les dossiers de leur ville et peuvent prendre des positions en leur nom d'antenne de l'association.
- A Launaguet, le journal est transmis au maire, et à 2 ou 3 adjoints. Toutes les antennes sont invitées à faire de même.

12. Stagiaires :

Le CA a déjà voté cette action et prévu un budget de 1500 euros pour un stagiaire tourisme sur 5 mois. Finalement l'association Vélo va avoir :

- Deux étudiantes en BTS-secrétariat, Leila Amada et Laura Maynadier : elles effectuent une "mission en entreprise" de décembre 07 à fin mars 2008, travail tous les lundis après-midis au local, pour actualiser les informations sur les hébergements ; coût nul, mais le CA vote un cadeau de 150 euros à chacune.
- Une étudiante en Master 1 - tourisme de l'Université de Montpellier : Julie Boiveau. Stage avec convention, du 2 février au 4 mai 2008 (3 mois). Indemnité de stage de 300 euros par mois. Elle effectuera la mise à jour de tout le reste du Guide (services, tourisme, parcours,...), et rédigera des pages nouvelles. But : remettre un texte complet au maquettiste le 4 mai. Elle effectuera aussi une étude sur l'impact économique de la randonnée le long du canal du Midi (interviews et questionnaires). Elle travaillera dans le bureau 1 (et 2 les jours de permanence).

Note : le guide finance l'association à hauteur d'environ 6000 Euros par an par la vente.

13. Invitation à l'AG (confirmée pour le 9/02) :

A faire par le Président !